

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le huit avril , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 2 avril 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 25
- Votants : 25

Présents :

*Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne - LAHSEN BEN
BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette –
CARRE Odilon – Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT
Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - CANIVET Bertrand –
EZAHOUID Mohamed (arrivé au point n° 3) - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE
Chantal - MORAWIEC Laurent – DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice.*

Absents ayant donné procuration

*Monsieur SAENEN Romuald à Monsieur DOISY Bernard
Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon
Madame KHELIFA Armelle à Madame FERMEN Claudine
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame LUCAS Maryline
Madame MARTIN Nuccia à Monsieur LAMBERT Gaston
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed*

Excusé :

Monsieur EZAHOUID Mohamed (jusqu'au point n° 2)

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAMBERT Gaston

DECISIONS MUNICIPALES

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions municipales suivantes :

02/2024 : Contrat de spectacle « Les Stars Angels » conclu avec l'Association des ateliers de la scène à VERS SUR SELLE à l'occasion de Festimars le vendredi 8 mars 2024 pour 2 661.20 €.

03/2024 : Contrat d'entretien et dépannage des portes automatiques de l'entrée Mairie et des ateliers municipaux conclu avec la Sté RECORD Portes Automatiques à SARS ET ROSIERES pour 451.20 € TTC (au lieu de 436,80) pour une durée de trois ans.

04/2024 : Demande de subvention au titre du programme « aide départementale au Village et Bourgs pour l'exercice 2024 pour 44 058, 81 € pour des travaux de remplacement des projecteurs des terrains de football d'un montant de 88 117,62 € ht.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du 8 avril 2024.

Le Maire,
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,
Gaston LAMBERT



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaston Lambert', is written over the stamp area.

Le Maire de la Commune de GUESNAIN certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte après télétransmission en Sous Préfecture de DOUAI le 15/4/2024 et publication le 15/4/2024

Le Maire,
Maryline LUCAS,

